

VILLE DE SPA
ASSEMBLEE du CONSEIL COMMUNAL

Le Collège communal de la Ville de SPA prie Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil communal de bien vouloir assister à la séance du conseil communal qui aura lieu à l'Hôtel de Ville le **jeudi 23 mai 2019 à 20 heures.**

SEANCE PUBLIQUE

Point supplémentaire à l'ordre du jour dont l'inscription a été demandée par le conseiller communal Arnaud FAGARD en application de l'article L1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation :

Règlement relatif à l'octroi d'une indemnité (subvention directe opérateur), en faveur des commerces de détail et des établissements HORECA en cas de travaux publics.

Spa, le 15 mai 2019

La Bourgmestre

(s) S. DELETTRE